

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 16 décembre 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 5 pouvoirs	09 décembre 2025	10 décembre 2025

N° délibération	Objet
2025-172	Programmation Eau - Demandes DETR - Année 2026

Le 16 décembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Anne Rolland, Barbara PERRON à Eric PRIGENT, Tiphaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Marc QUEMENER à Jacques THEPAUT, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Marie-Brigitte BRETHERS, Claude MOREL, Jean-Yves CRENN, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Un certain nombre d'actions en matière de travaux liés à l'eau potable sont envisagés sur l'année 2026 selon l'accord de territoire approuvé avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne conclu avec Monts d'Arrée Communauté.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

ID : 029-200067197-20251216-2025172-DE

Les travaux concernés sont :

- Le renouvellement des canalisations fuyardes : 800 000 €
- Mise en place d'un Feeder entre Brennilis et Huelgoat : 780 000 €
- Mise en place de stabilisateurs de pression : 30 000 €
- Equiper les nouveaux forages de Berrien et La Feuillée : 200 000 €

Ces travaux seront cofinancés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et il est proposé de demander une aide financière complémentaire.

En effet, ces travaux peuvent être financés par de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le président sollicite le conseil communautaire afin d'être autorisé à déposer les dossiers de demande de subvention DETR pour réaliser les travaux précités.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire autorise le président à faire les demandes de DETR à hauteur de 20% pour les projets Eau potable indiqués ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

La secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 17 décembre 2025